



## **BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN**

### **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24/06/2010**

Le jeudi vingt quatre juin deux mille dix à seize heures, le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réuni à la mairie de La Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

#### Etaient présents :

Date de la convocation : 28/05/2010

Nombre de Délégués : En exercice : 12 – Présents : 4

**Mr REVOILE Roger**, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM / **Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne / **Mme PRETOT Jeannette**, Représentante de l'Académie de l'eau / **M. D'HONDT Régis**, Représentant de la Chambre d'agriculture de Seine et Marne

Absents excusés : **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mme ESCUYER Elisabeth**, Représentante de l'Association Nature Environnement 77 / **Mme MAHE Caroline**, Représentante de la MISE 77 / **Mr STEINMANN Emmanuel**, Représentant de la DIREN Ile de France.

Absents : **M. MOROY Alain**, Maire de Marchais en Brie / **M. DEY**, Représentant de l'Entente Marne / **M. TELLIER**, Maire de Soizy aux Bois / **Mr VALENTIN Patrice**, Vice Président du SAGE, Représentant du Conseil Général de la Marne, Maire d'Esternay / **Mme PROUVE**, Représentante de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

#### Ordre du jour :

1. Point sur l'élection d'un membre du bureau de la CLE
2. Point sur la validation de l'état des lieux
3. Questions diverses

### **1 Point sur l'élection d'un membre du bureau**

Suite aux élections régionales et au départ de Mme Lipietz, une place au sein du bureau est vacante. Lors de la prochaine CLE, les membres de la CLE appartenant au collège des élus devront élire un membre du bureau en leur sein.

A l'heure actuelle aucune candidature ne nous est parvenue.

### **2 Point sur la validation de l'état des lieux**

Suite à l'envoi du rapport d'état des lieux et de l'atlas cartographique aux membres de la CLE peu de modifications ont été apportées :

- La carte n°16 concernant les milieux naturels a été remaniée afin que l'ensemble des milieux remarquables apparaissent sur la carte.
- Une précision concernant la station d'épuration de Montmirail a été apportée : celle-ci est désormais aux normes concernant l'autosurveillance.
- Les propositions de classement des rivières du territoire ont été ajustées.

Suite à la présentation du power point qui sera exposé lors de la réunion de la CLE, il a été demandé de rajouter un passage concernant le prix de l'eau sur le territoire.

L'absence d'une association de consommateur autre que familles rurales au sein de la CLE a été déplorée.

### **3 Questions diverses**

Concernant la suite de l'élaboration du SAGE, les commissions thématiques se réuniront dès le mois de septembre pour travailler sur la phase diagnostique.

Concernant la phase « tendance et scénarii », le délai de réponse concernant l'appel d'offre se termine le 2 juillet. L'analyse des offres se fera pendant l'été.

Afin de présenter l'état des lieux aux communes, il a été décidé de faire des réunions à l'attention des conseillers municipaux. 6 réunions auront lieu sur le territoire et chaque réunion réunira les communes d'environ deux cantons. L'appui des conseillers généraux ou du président de l'amical des maires sera demandé pour inciter les conseillers municipaux à assister à la réunion.